

## Siège Social :

Direction  
Générale

Direction  
Administrative  
et Financière

Direction des  
Ressources  
Humaines

Direction des  
Services  
Généraux

### Pôle ACCUEIL ETRANGERS

29 rue Alexandre Dumas  
38100 Grenoble  
04.76.49.29.95  
cada-lecedre@sauvegarde-  
isere.fr

### Pôle FAMILLE

15 Bd Paul Langevin  
38600 Fontaine  
04.76.49.87.67  
polefamille@sauvegarde-  
isere.fr

### Pôle HANDICAP

Le Barioz  
38570 Theys  
04.76.71.05.11  
imelebarioz@sauvegarde-  
isere.fr

### Pôle HEBERGEMENT

525 chemin du Moulin  
38360 Noyarey  
04.76.53.95.46  
villageamitie@sauvegarde-  
isere.fr

### Pôle JUSTICE PENALE DES MINEURS

15 Bd Paul Langevin  
38600 Fontaine  
04.26.78.20.50  
pjpm.isere@sauvegarde-  
isere.fr



## 1 POSTE A POURVOIR DE TRAVAIL SOCIAL (H/F) Educateur Spécialisé ou Assistant de Service Social

### NOM DE L'ETABLISSEMENT

**POLE FAMILLE – Semo site de Bourgoin Jallieu – Activité AGBF/AESF (Aide à la Gestion du Budget Familial/ Accompagnement en Economie Sociale et Familiale).**

Le pôle famille est constitué d'un Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO) qui exerce ses missions à partir de 4 sites que sont Fontaine, Bourgoin-Jallieu, Villefontaine et Vienne et d'une Action de Promotion du Milieu Voyageur (APMV) située à Grenoble et à Roussillon. Les professionnels du SEMO suivent des mesures destinées à la protection des mineurs dans le domaine de l'AEMO, l'AEMO renforcé, l'AED, l'AGBF, l'AESF et la MJIE. L'APMV exerce une action sociale et socio-éducative auprès des gens du voyage de l'Isère, son activité s'exerce en milieu ouvert.

Le Pôle Famille exerce également une activité « Espace-Rencontre » qui consiste en l'accueil de familles dissociées, couples séparés ou divorcés afin de permettre le maintien des relations parents-enfants, ainsi qu'un service Médiation Familiale.

### LIEU

Immeuble « Le Maladium » - Bât. B – 4, rue Claude Chappe 38 300 BOURGOIN JALLIEU

### TYPE DE CONTRAT

CDD 3 mois - Temps partiel: 17.50 h. hebdo.  
Indice de départ 434 évolutif selon l'expérience - CCNT 66

Le service intervient dans le cadre de l'accompagnement éducatif et budgétaire

- Assurer le suivi des mesures :

**AGBF** : sur ordonnance du juge des enfants au titre de la protection judiciaire.

**AESF** : sur contractualisation avec les services du Conseil Départemental de l'Isère.

Intervention au domicile des parents.

Le délégué aux prestations familiales gère les revenus avec les parents afin de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Il intervient selon les axes de travail qui doivent permettre de comprendre la nature des difficultés rencontrées par la famille et d'élaborer des priorités. Il définit avec les parents des choix budgétaires dans l'intérêt des enfants.

- Rédaction de rapports/note à destination du juge des enfants et du conseil départemental.
- Répond à la commande sociale dans le cadre de la législation en vigueur :
  - établir un diagnostic social et socio-éducatif,
  - concevoir et conduire une action sociale,

Il travaille en conformité avec les valeurs associatives et le projet de service et participe à l'élaboration et à l'évolution de ce dernier.

L'organisation des horaires sera fixée en fonction des exigences du travail éducatif

### PROFIL DEMANDE

**Diplôme d'état exigé** d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social

Permis B exigé

Qualités requises :

- Autonomie
- Travail en équipe
- Ouverture à de nouvelles pratiques
- Capacité à organiser des activités collectives et à mener des entretiens dirigés (constitution de récits de vie...)
- Respect des règles de confidentialité
- **Expérience en protection de l'enfance souhaitée (Minimum 6 mois).**

**DATE DE PRISE DE FONCTION : 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

**DATE DE L'EMISSION DE L'OFFRE D'EMPLOI : 10 JUILLET 2020**

**ADRESSE DE DEPOT DE CANDIDATURE (LETTRE + CV) AVANT : 31 JUILLET 2020**

**Par mail → [recrutementpolefamille@sauvegarde-isere.fr](mailto:recrutementpolefamille@sauvegarde-isere.fr)**

**REFERENCE DE L'OFFRE : EF/CB CDD BG 10 07 2020**